



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du Préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 février 2014

# Communiqué de presse

## Élections municipales des 23 et 30 mars 2014 Dépôt des déclarations de candidatures

Pour la Martinique, les déclarations de candidatures aux élections municipales, pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, ont débuté le lundi 10 février et se termineront le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Au 21 février les listes validées sont :

MAIRIE	LISTE	ÉTIQUETTE	TÊTE DE LISTE
SAINTE MARIE	Nous sav sa nou lé	Divers Gauche	AZEROT Bruno Nestor
DUCOS	Ducos autrement	UDI	PETIT Philippe
MARIGOT	L'alliance nouvelle	Divers Gauche	BREDAS Médard Patrick
RIVIÈRE SALÉE	Rassemblement Saléen	FMP	LESUEUR André
MORNE-ROUGE	Mon' wouj toujou doubout	Sans étiquette	DULYS Jenny
CARBET	Mieux vivre ensemble au Carbet	RDM	MOURIESSE Alexandre
MARIN	Le grand rassemblement marinois	Sans étiquette	MIRANDE José
GROS-MORNE	Espoir Gros-Mornais	Socialiste	VAUGIRAD Raphaël
	Union pour gagner	Sans étiquette	TURINAY Anicet
SAINTE-MARIE	Van l'évé	Sans étiquette	VENKATAPEN Georges
FONDS-SAINT-DENIS	Commune de moins de 1000 habitants		ANGARNI Jean-Pierre
	Commune de moins de 1000 habitants		HÉLOISE Joël
	Commune de moins de 1000 habitants		MAZEROI-EUGENE Myriam
	Commune de moins de 1000 habitants		PIERRET Tina
	Commune de moins de 1000 habitants		LABEAU Emmanuelle
	Commune de moins de 1000 habitants		LECURIEUX-LAFAYETTE Éric
	Commune de moins de 1000 habitants		JEAN-BAPTISTE Joseph
	Commune de moins de 1000 habitants		JUBENOT Alexandre
	Commune de moins de 1000 habitants		BOURGRAINVILLE Eddie

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

1/1

Commune de moins de 1000 habitants	MAURICRACE Jean-Marc
Commune de moins de 1000 habitants	DELBE Paulette
Commune de moins de 1000 habitants	LECHERTIER Sanga
Commune de moins de 1000 habitants	VALENTIN Jean-Luc
Commune de moins de 1000 habitants	GASCHET Zoé
Commune de moins de 1000 habitants	JUBENOT Sandra

Pour information :

Lors de sa déclaration, le candidat se voit remettre un reçu, qui est un document provisoire attestant de la date et de l'heure de dépôt du dossier de candidature, puis la candidature est officialisée sous la forme d'un récépissé définitif délivré par la préfecture au candidat, dans les 4 jours suivant le dépôt de sa candidature.

Les candidats pouvant se rétracter, les informations que nous vous transmettons sont provisoires.

**La liste définitive et officielle des candidatures sera publiée par arrêté préfectoral et vous sera communiquée à partir du 11 mars 2014.**